

Conseil de Quartier de Belleville
Commission Cadre de Vie
Compte-rendu de la réunion du 27 avril 2017

Liste des présentEs

Agnès BELLART	Monique LE GOFF
Evelyne MOREAU	Jocelyne DOLOIRE
Samantha LOZANO	Agnès GROSJEAN
Louise HARLET	France LOIRAT
Chantal LABBAZ	Françoise MONNIER
Mirella ROSNER	Hervé SALLAZ
Nicolas HARLET	Jacob SLAWNY
Vincent DESPAGNET	Setni BARO
Jean-Pierre TRAISNEL	Michel LOMPRES
	Jacques BUISSON

ExcuséEs

Catherine SALTIEL	Camille COMBEAUD
Emmanuelle JOLY	Jean-Louis BONNEVIE
Jacques de CASTILLA	Christian BEN TOLILA

La prochaine réunion se tiendra le **jeudi 18 mai à 19h** au Relais de Ménilmontant.

La dernière réunion avant l'été se tiendra le jeudi 22 juin à 19h au Relais de Ménilmontant (pour l'instant encore au 85bis rue de Ménilmontant).

La réunion s'est tenue au Relais de Ménilmontant le jeudi 27 avril de 19h à 21h.

L'ordre du jour discuté en début de réunion a été le suivant :

- *La Maison de l'air du Jardin de Belleville*
- *Projet immobilier du 331 rue des Pyrénées avec Cité Leroy*
- *Projet immobilier de la rue de la Duée, impasse Chevallier, rue des Pavillons*
- *Projet de Veni Verdi et des Fripons dans le cadre de ParisCulteurs*
- *Circulation rue de la Mare et place Krasucki*
- *Le bus 96 ? travaux de la rue de Ménilmontant ? place Maurice Chevalier (les travaux imprévisibles)*
- *Budget participatif*

Les sujets ci-dessous, évoqués en début de séance pour l'ordre du jour n'ont pas été traités, faute de temps :

- *Réaménagement du Boulevard de Belleville (garage du 22 bd de Belleville)*
- *La Miroiterie*
- *Réaménagement de la rue de l'Ermitage*
- *Sauvegarde du Regard Kemmler : terminé ? La DEVE doit pouvoir démarrer*
- *Plan bus*
- *L'information sur les projets du quartier*

ParisCulteurs – Les Fripons

Le mois dernier Veni Verdi, association implantée depuis plusieurs années dans le 20^{ème} arrondissement, était venue présenter le projet de production de fruits et de légumes dans la résidence de 750 logements gérée par Paris-Habitat, située entre les rues des Rigolles, Frédéric Lemaître et Olivier Métra. Ce projet a été lauréat de l'appel à projet ParisCulteurs lancé par la ville de Paris en 2016.

Le projet associe plusieurs acteurs (Voir le projet sur le [site de Paris-Habitat](#)) :

- [Veni Verdi](#) (agriculture urbaine),
- [Pépins Production](#) (construction de serres),
- [Agridolis](#) (culture en aéroponie),
- [Cultures en ville](#) (aménagement pour culture : bac d'eau avec filtration pour planter des légumes)
- [Les Fripons](#) (audiovisuel).

En attendant la mise en œuvre du projet de production, le collectif ouvre les portes du site pour une préfiguration. L'association Les Fripons est venue présenter cette étape qui devrait se poursuivre jusqu'à la fin de l'année 2017. Le projet s'inscrit dans la rénovation prévue par Paris-Habitat sur l'ensemble du site. L'objectif est de reconnecter les habitants avec la nature. Le collectif a également pour mission de former les habitants à l'agriculture urbaine.

Lors de la préfiguration, Les Fripons souhaitent, grâce à la pratique de la photo et de la vidéo, faire changer le regard des habitants et plus particulièrement celui des enfants sur le lieu et son environnement, afin qu'ils entrent en contact, entre eux et avec le quartier. Les espaces en lien avec l'agriculture vont être valorisés.

Le collectif organise une fois par mois un événement de sensibilisation autour du projet d'agriculture urbaine. Lors du 1^{er} événement, le mois dernier, les enfants sont repartis avec une bouture en pot, produite lors de l'atelier bouturage.

Le prochain événement se tiendra le samedi 13 mai à 14h. Deux entrées sont prévues, l'une rue Frédéric Lemaître et la 2^e rue Olivier Métra. Une circulation rue des Rigoles permettra de faire connaître l'évènement.

Les Fripons souhaitent que le conseil de quartier puisse soutenir cette action. A la vue du calendrier, le soutien d'une action en septembre pourra être envisagé.

La Maison de l'air du Jardin de Belleville

Un collectif d'habitants du quartier a déposé un projet au budget participatif 2017 pour la Maison de l'Air. Mirella Rosner, membre du collectif, fait un rappel de la situation et présente le projet.

Cet établissement public, après avoir accueilli le musée de l'air, est fermé depuis 3 ans.

La ville semble souhaiter le destiner à la restauration. L'appel à idée, lancé fin 2015 par la ville, a permis de recueillir 4 idées sur la Maison de l'air : environnement, solidarité, culture et restauration. Sur les 24 lieux proposés, 20 ont fait l'objet d'idées pour de la restauration.

A l'origine ce site était prévu pour une orangerie. La Maison de l'Air est donc vouée à l'environnement : apprentissage, échange de savoir-faire dans le quartier, un lieu de gratuité.

Un réseau d'associations du quartier a adressé un courrier à la maire de Paris pour participer aux étapes d'élaboration du projet. Il a également déposé un projet au budget participatif de « Centre d'étude environnementale ».

Début avril, la ville a répondu au collectif que ce lieu allait faire l'objet d'une mise en concurrence au 2^e semestre 2017. Ce site devrait donc devenir un lieu de restauration avec peut-être un vernis culturel. Le collectif pense que le site en sera dénaturé.

Des réseaux d'associations se sont regroupés avec les collectifs actifs dans le quartier de Belleville pour mobiliser les habitants. Des rendez-vous devraient être proposés dans le quartier : le 14 mai lors de la projection organisée par Trajectoire à la Bellevilloise (sur le thème « Quartiers-d'artistes », Paris, Istanbul, Rome, Berlin ..., les 19 et 20 mai lors des Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes de Belleville. Un repas sera organisé le 5 juin prochain dans le parc de Belleville.

Le conseil de quartier proposera un vœu lors de sa prochaine réunion.

Projet immobilier du 331 rue des Pyrénées / projet avec Cité Leroy

Le promoteur Sully Promotion projette de construire un immeuble de 7 étages en lieu et place de l'ancienne Cantine des Pyrénées. Cette construction risque non seulement d'obstruer la lumière de certains appartements du bâtiment voisin du 333 et ceux situés côté pair de la rue des Pyrénées mais surtout pourrait endommager les constructions existantes comme cela arrive régulièrement dans le quartier où l'instabilité du sous-sol est fréquemment constatée, comme la présence d'une multitude de petits cours d'eau souterrains.

La commission cadre de vie a sollicité Madame Hélène Vicq, adjointe en charge de l'urbanisme en lui exposant les risques pour les immeubles voisins mais aussi pour le jardin partagé Leroy Sème. Lors de l'entretien, l'élue a semblé accorder sa confiance à l'architecte du projet. Personne ne semble se préoccuper de l'impact sur les habitants ni des dangers encourus.

Depuis la réunion publique du 22 mars, les riverains n'ont pas eu de contact avec le promoteur ni de proposition de rencontre avec l'architecte.

Les habitants du 333 rappellent ne pas avoir été prévenus de la tenue de la réunion publique du 22 mars, et de l'avoir simplement appris par l'affichage dans la rue.

L'immeuble, à l'exception des deux premiers étages réservés aux commerces et au logement social, est destiné à l'accession à la propriété au prix de 9000€ le m².

L'obturation annoncée des jours de souffrance provoque naturellement une perte de jouissance totalement insupportable pour les occupants de ces appartements. Ce point nécessiterait certainement une modification du projet du promoteur.

Le chantier et ses troubles auraient également un impact sur le jardin partagé voisin, dont le mur mitoyen avec la parcelle vouée à destruction-reconstruction protège les arbres fruitiers plantés par « Leroy Sème ». Comme les « Murs à pêches de Montreuil », ce mur présente la qualité de conserver la chaleur du soleil et de la restituer la nuit, ce qui a pour vertu d'améliorer la maturation des fruits qu'ils abritent.

Le combat mené dans les années 1990 par les habitants de la Cité Leroy pour sauvegarder leur habitat marque l'histoire de ce quartier. Cette lutte avait été déclenchée suite à l'apparition de fissure consécutive à la construction d'un immeuble situé rue de l'Est. L'étude réalisée par le service de l'Inspection Générale des Carrières de la Ville de Paris et le référé préventif déposé par la mairie du 20^e de l'époque, avaient conduit les promoteurs à abandonner leur projet de R+3 sur la Cité Leroy puis ensuite sur la friche voisine devenue depuis le jardin partagé « Leroy Sème ». Cette étude a conservé toute sa pertinence, le sous-sol de ce quartier, comme celui d'autres sur la colline de Belleville et de Ménilmontant, reste particulièrement sensible aux différents mouvements que les chantiers peuvent provoquer.

Ce qui était dangereux à l'époque le reste aujourd'hui. Seule l'évaluation du risque pourrait avoir évolué aux yeux de nos institutions.

Rue de la Duée

Habitat social français (HSF) a obtenu un permis pour construire un immeuble de 5 étages et un autre de 2 étages (3 appartements) à l'intérieur de la parcelle du 5, impasse des Chevaliers.

Les riverains de la rue de la Duée, de la rue des Pavillons et de l'impasse des Chevaliers s'inquiètent de la densification excessive de cet îlot urbain qui entraînerait la perte d'une qualité de vie que cette parcelle redevenue « sauvage » pouvait leur apporter.

Les riverains informent la commission que le référé préventif qu'ils avaient déposé n'a pas eu d'issue favorable.

Début avril la commission cadre de vie s'est déplacée sur le site en compagnie d'un écologue qui a diagnostiqué une richesse de variétés végétales communes même si certaines se présentent d'une manière insolite. Cette abondance végétale révèle également une présence animale foisonnante dans le sol et le sous-sol.

La nature plus « sauvage » de la parcelle, réservoir d'une forme de biodiversité notamment dans le sous-sol, et le maintien de la perméabilité du sol et du végétal, la lutte contre l'îlot de chaleur, doivent être défendues dans le cadre des plans climat et biodiversité, face à une sur-densification d'une ville déjà identifiée comme « une des plus dense du monde ».

Leur courrier du 14 avril n'ayant pas reçu de réponse, les riverains vont relancer la mairie du 20^e.

Co-construction des budgets participatifs 2017

Pour rappel, en février la commission avait commenté le dépôt de certains projets au budget participatif.

- ✓ *L'association des Coteaux de Belleville a initié le projet de [Rétablir un parcours piétons sur la colline de Belleville](#).*
- ✓ *[Embellir et valoriser la rue Piat](#) et [Paver les rue de l'Ermitage, des Cascades et de la Mare](#) se rejoignent dans l'objectif de transformer ces voies en zones de rencontre avec un partage des usages mieux réparti.*
- ✓ *La commission s'était montrée prudente sur certains projets, notamment ceux de végétalisation de la rue des Couronnes et de la rue Emmerly et très surprise par le dépôt d'un projet square Luquet, sur ce terrain de sport ouvert au quartier depuis de nombreuses années.*

Un rapide retour a été réalisé sur la réunion du 25 avril à la mairie du 20^e, dédiée à des ateliers de co-construction des projets déposés dans le cadre du budget participatif 2017. La mairie oriente et organise le regroupement des projets. Un atelier était consacré à la construction du projet « Apaiser les rues du 20^e » regroupant plusieurs propositions (dont celle de piétonisation de la rue de la Duée), et l'autre à « Embellir les rues de Belleville » dont l'objectif est de végétaliser et piétonniser les rue Piat, des Cascades, Pixérécourt, des Couronnes, ... Dans les 2 cas, on peut s'étonner du regroupement de projets situés dans des secteurs éloignés.

Les dépositaires des projets (« porteurs de projet ? ») n'étaient pas présents et pas représentés. La question soulevée est « qu'est-ce qui est participatif lorsque les porteurs de projet ne les portent pas et que en final ce sont les services de la mairie qui font les projets ? ».

Une interrogation qui nécessiterait des réponses.

Rue de la Mare / place Krasucki

Des riverains de la rue de la Mare ont contacté monsieur Renaud Martin, adjoint en charge de la voirie, de l'espace public et des transports pour l'alerter sur la forte circulation sur le haut de la rue de la Mare soit en direction du bas-Belleville via la rue des Couronnes, soit pour rejoindre la rue de Ménilmontant via la rue des Cascades. De l'avis de certains, ces itinéraires permettraient d'éviter les embouteillages ou les feux de la rue de Belleville ou de la rue des Pyrénées par le raccourci de la rue de Ménilmontant.

Cette situation d'évitement des grands axes a de nombreuses fois été discutée à la commission. Des projets déposés au budget participatif pour d'autres voies à l'intérieur de ce périmètre (Belleville-Pyrénées-Ménilmontant) soulèvent cette question en demandant des rues apaisées, notamment en termes de circulation.

Cette question, ainsi que celle sur les désastres de la rue de Ménilmontant ou les chantiers improvisés, pourra être reprise lors de la venue prochaine de monsieur Renaud Martin, élu de l'arrondissement en charge des transports, de la voirie, des déplacements et de l'espace public.

La séance est levée à 21h15.